

11

25

A

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

PAR LOUIS VEUILLOT

Rédacteur en Chef de *l'Univers*

—
TOME III

(1845—1847)

—

PARIS

L. VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

rue Cassette, 23

—
1857

À

PROSCRIPTION DES JÉSUITES.

I.

LES AVOCATS.

12 mars 1845.

La *Gazette des Tribunaux* est assurément la publication qui fait le mieux connaître l'état lamentable de notre société. Nous n'examinerons pas si c'est une spéculation bien morale, de produire chaque matin devant tous les yeux tant d'ulcères, tant de crimes, tant de choses honteuses que Dieu, dans sa miséricorde, et les lois, dans leur sagesse, contraignent à se cacher. Jadis, ni la loi ni la conscience générale n'auraient souffert qu'on dressât de la sorte un échafaud permanent, où,



pour divertir par le scandale et par l'horreur une foule blasée, plutôt que pour former les praticiens et effrayer les coupables, sont recueillies les plus scandaleuses marques de la dissolution publique. Sinon comme chrétiens, du moins comme hommes, les propriétaires de ce théâtre où l'on vole de véritables bourses, où l'on commet de véritables adultères, où les assassins et les bourreaux font couler un sang véritable, doivent gémir des hideux spectacles que l'on y joue et qui ne semblent pas moins instructifs au baigneur qu'au palais; mais, à un autre point de vue, comme gérants de l'entreprise, un beau crime est pour eux une bonne fortune. Plus le scélérat est noir, plus l'adultère est effronté, plus le parricide est affreux, plus ils en tirent parti. Leurs correspondants les pourvoient de crimes, comme les restaurateurs se font pourvoir de marée. Il faut qu'ils aient le pas sur leurs concurrents, car il y a concurrence : cela leur vient en poste, en chemin de fer; que n'ont-ils le télégraphe ! Ces infects détails d'alcôve, de bouge et de guillotine ne sont guère nécessaires à l'art des Cujas; mais partout, dans les cafés, dans les boudoirs, dans les préaux, une foule vorace attend, pour les savourer ou pour les étudier. Cette foule, on la sert suivant ses goûts. Avant que le coupable monte sur les planches, d'attentifs habilleurs s'emparent de lui et lui font sa toilette. On revoit ses discours, on en efface les longueurs; s'il est poète, on imprime aussitôt ses vers; s'il est plaisant, c'est un premier sujet dont toutes les pointes seront recueillies avec scrupule; et fasse le ciel que la justice aussi soit plaisante, qu'un témoin zézaie, qu'un autre patoise, qu'un troisième ânonne, et que M. le Président soit excentrique! les vêtements ensanglantés exposés dans le pré-

toire, l'arrêt de mort et la perspective du bourreau n'en produiront que plus d'effet. Dans nos étroites idées chrétiennes, la spéculation de la *Gazette* nous inspirerait bien quelques scrupules ; nous craindriens d'ajouter à la peine des uns, à la perversité des autres, à la douleur des familles ; nous craindriens de rendre la justice amusante, surtout de familiariser le peuple avec ces redoutables idées du crime paisible, jovial ou impuni. Mais ce n'est pas de quoi nous voulons nous occuper. Après tout, les entrepreneurs de la *Gazette des Tribunaux* peuvent avoir de bonnes intentions. Depuis que leur feuille paraît, elle a gagné beaucoup d'argent, ce qui lui a suscité beaucoup de rivales ; les matières ont tellement abondé, qu'elle a été obligée d'agrandir son format ; les statistiques officielles constatent une progression continuelle et formidable dans le nombre des crimes et des délits ; les sujets de cour d'assises se montrent de plus en plus retors et font voir qu'ils ont de la lecture ; enfin, on remarque qu'il ne se commet guère de crime un peu distingué qui ne se reproduise peu de temps après sur un autre point du territoire, avec des circonstances analogues, comme une imitation... Qu'y a-t-il là qui puisse empêcher la *Gazette des Tribunaux* de croire pieusement qu'à force de rendre un compte agréable des événements judiciaires, elle finira par inspirer aux méchants de salutaires terreurs qui les corrigeront?...

Donc, à part certains enjolivements (eux-mêmes fort significatifs), la *Gazette des Tribunaux* renferme une fidèle peinture des désordres sans nombre qui minent la société. Dans ce pêle-mêle quotidien de meurtres, de vols, d'empoisonnements, d'adultères, de banqueroutes, de tromperies, de toutes les espèces d'horreurs, toutes

les classes, depuis la brute sans éducation qui vole presque par instinct ou qui tue avec un raffinement féroce, jusqu'au propriétaire et au gentilhomme qui plaide en séparation de corps, jusqu'au personnage important lancé dans les affaires du commerce et de l'industrie, toutes les classes apportent leur hideux contingent. On y voit des témoins aussi coupables que les accusés, des avocats aussi ignorants, des juges qui, tout en appliquant les lois humaines, semblent ignorer, autant que les malheureux qu'ils condamnent, les lois divines dont l'oubli ou le dédain a été la cause première du forfait. Voilà le spectacle, et rien n'accuse aussi profondément l'absence et le besoin des principes religieux. D'une part, il est visible que tous ces hommes sans mœurs sont sans religion; de l'autre, il est presque inouï qu'un individu quelconque, homme, enfant ou femme, appelé à rendre compte de ses actions devant la justice, ait conservé ou seulement reçu les premières notions de la foi catholique. Si l'on cite, dans le cours de plusieurs années, quelques hypocrites qui aient affecté des sentiments chrétiens, ou quelques malheureux que leur foi n'a pu défendre, on sait leurs noms, tant ils sont rares. Qui connaît les noms de ces milliers d'êtres qui tous les jours se signalent par des crimes dont leur impiété ne sait même pas rougir, et qui vont ensuite s'engloutir dans les prisons ou disparaître sur l'échafaud, ordinairement sans remords, quelquefois en maudissant la cruelle imprévoyance d'une société qui se venge de leurs crimes et qui n'a rien fait pour les prévenir! Ose-t-on dire que nous exagérons? Ces formidables archives sont dans toutes les mains! Nos oreilles retentissent encore des gémissements de ces sauvages, parvenus de forfaits en forfaits jusqu'à l'âge mûr, nourris